

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 avril 2018

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 809)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL69

présenté par
Mme Forteza, rapporteure

ARTICLE 13

À l'alinéa 11, substituer aux mots :

« désignée par lui »

les mots :

« qu'il désigne ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.